

LOISIRS ET SPORTS

ΑI	RE	DE
JE	UX	

Sente du Pré Aubry

L'aire collective de jeux est un lieu d'épanouissement pour les enfants, à condition que chacun soit bien conscient de ses responsabilités et les assume. Afin de permettre à tous de profiter dans de bonnes conditions de cette aire, nous vous rappelons les règles applicables lors de l'utilisation de l'aire de jeux :

- Suite aux nouvelles règles sanitaires, il est obligatoire de porter un masque à partir de 11 ans ;
- L'aire de jeux, est un espace dédié aux enfants de 3 à 12 ans sous la responsabilité de leur(s) parent(s);
- Les jeux à ressort sont réservés aux enfants de 2 à 8 ans uniquement ;
- La structure principale est réservée aux enfants jusqu'à 12 ans uniquement ;
- Les trottinettes et les vélos ne peuvent pas être utilisés dans l'enceinte de l'aire de jeux.

Cette structure réalisée en 2020 dans le village est à la disposition des Villermorinois. Nous comptons sur vous pour prendre soin de cette installation, qui était attendue au cœur de notre village.

Les horaires d'ouverture de cette aire de jeux sont fixés comme suit (arrêté 53/2022 du 06 juillet 2022) :

Pour la période du 15 avril au 30 septembre :

- le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 20h30
- le dimanche et jours fériés : 10h00 à 19h30.

Pour la période du 1er Octobre au 14 avril :

- le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 18h00
- le dimanche et jours fériés : 10h00 à 18h00.

L'aire de jeux sera fermée en cas d'intempéries (gel, orages, vents violents ...)

BOULODROMME

26 ter rue de Picardie

Petits et grands, jeunes et plus anciens, rendez-vous au **26 ter rue de Picardie** pour un moment de détente et de convivialité au cœur même de votre village.

En compensation du prêt du terrain pour le stockage du matériel, des engins et des fournitures concernant les travaux de la Sente du Pré Aubry, Madame le Maire a obtenu la remise en état du terrain et la création d'un boulodrome. De cet échange de procédés, notre boulodrome est né, et nous remercions la société « La Limousine » pour sa réalisation.

Il est accessible grâce à l'ouverture dans le mur d'enceinte et la pose d'un tourniquet pour les piétons et les poussettes.

Les cyclomoteurs ne sont pas autorisés dans l'enceinte du boulodrome. L'accès au site n'est pas conseillé dès la tombée la nuit, afin de limiter les nuisances pour le voisinage.

Nous souhaitons laisser l'accès de ce site en plein air et nous comptons sur votre civisme pour respecter les gestes barrières, et appliquer toutes les consignes liées à la crise sanitaire (distanciation, lavage de main, etc.).

L'arrêté municipal n° 32/2021 du 12 mai 2021, rappelle l'interdiction aux chiens d'accéder dans l'aire de jeux et le boulodrome.

ARRETE-32-2021

54 bis rue de la Picardie,

Un city est à la disposition des Villermorinois pour jouer au foot, ou au basket, sur le terrain du 54 bis rue de la Picardie.

L'accès au site n'est pas conseillé dès la tombée la nuit, afin de limiter les nuisances pour le voisinage.



STATION DE CROSS TRAINING

54 bis rue de la Picardie

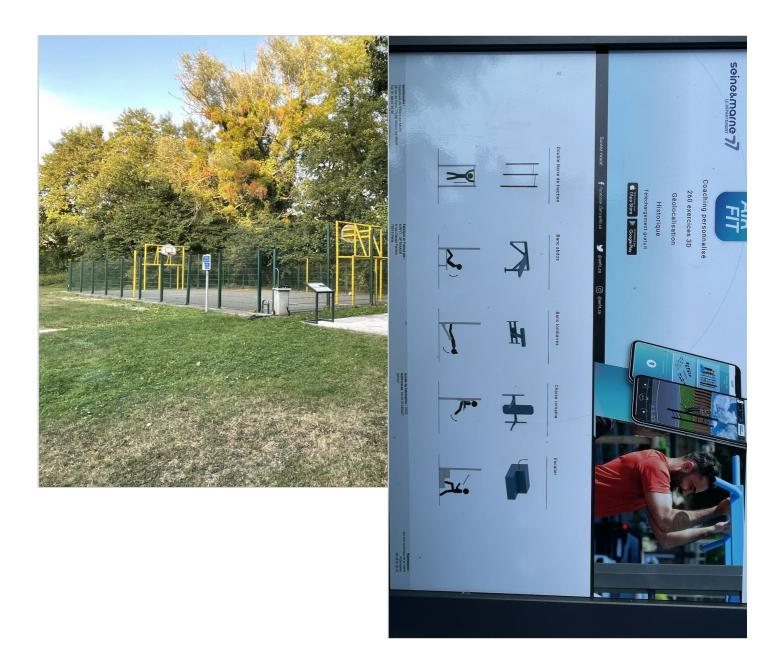
La station Cross Training est située à coté du city au 54 bis rue de la Picardie

Idéale pour pratiquer une activité physique autonome (étirements, renforcement musculaire).

Une application mobile de coaching sportif, est disponible pour accompagner les usagers dans la prise en main des équipements, et garantir une pratique en toute sécurité. : AIRFIT

Cette aire de CrossFit se compose d'un banc abdos, d'une chaise romaine, d'un banc lombaire, d'un escalier... et est complétée par un équipement de Street Workout, avec une double barre de traction.





MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

38 Rue de Paris 77580 VILLIERS-SUR-MORIN 01 64 63 46 50

Nous contacter